



**RECUEIL**

**DES**

**ACTES ADMINISTRATIFS**

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DE LA COHESION SOCIALE**

**N° Spécial**

**19 Février 2019**

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**N° Spécial DDCS du 19 Février 2019**

**SOMMAIRE**

<b>Arrêté</b>	<b>Date</b>	<b>DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE</b>	<b>Page</b>
DDCS N° 2019-011	13.02.2019	Arrêté portant désignation des membres du comité médical dans le département des Hauts- de-Seine	3

**Arrêté DDCS n°2019-011 du 13 février 2019 portant désignation des membres du comité médical dans le département des Hauts-de-Seine**

**LE PREFET DES HAUTS DE SEINE  
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

- VU La loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU La loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- VU La loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
- VU Le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires ;
- VU Le décret n° 88-386 du 19 avril 1988 modifié relatif aux conditions d'aptitude physique et aux congés de maladie de la fonction publique hospitalière ;
- VU Le décret n°2008-1191 du 17 novembre 2008 relatif aux commissions de réforme et au comité médical supérieur dans la fonction publique de l'Etat, dans la fonction publique territoriale et dans la fonction publique hospitalière ;
- VU Le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;
- VU Le décret du 1<sup>er</sup> avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé ;
- VU Le décret du 23 août 2016 portant nomination de Monsieur Pierre SOUBELET en qualité de préfet des Hauts-de-Seine;
- VU L'arrêté du 18 août 1969 portant création du comité médical des Hauts-de-Seine ;
- VU L'arrêté du 24 novembre 1999 autorisant la mise en place d'un traitement informatisé d'informations nominatives pour la gestion des agréments de médecins, des demandes d'avis médical concernant les fonctionnaires et assimilés et le secrétariat du comité médical et des commissions de réforme ;
- VU L'arrêté du 03 juillet 2007 fixant la rémunération des médecins agréés, généralistes et spécialistes visés par le décret n°86-442 du 14 mars 1986 ;

- VU** L'arrêté du 03 juillet 2007 modifié fixant la rémunération des membres des comités médicaux prévus par le décret n°86-442 du 14 mars 1986 ;
- VU** L'arrêté PCPIIT n°2018-68 du 12 décembre 2018 fixant la liste des médecins généralistes et spécialistes agréés dans le département des Hauts-de-Seine ;
- VU** L'arrêté n°75-2018-11-26-003 modifiant l'arrêté n°75-2018-08-07-001 du 7 août 2018 fixant la liste des médecins agréés dans le département de Paris ;
- SUR** La proposition de la directrice départementale de la cohésion départementale des Hauts de Seine ;

## **ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : Sont nommés membres du comité médical départemental des Hauts-de-Seine, les médecins agréés suivant :

### **Titulaires :**

**- Titulaire pour la médecine générale :**

Docteur Mathieu BRECHOT  
Résidence les Orchidées  
9 rue du 18 juin 40  
92600 ASNIÈRES-SUR-SEINE

Docteur Bernard PERIN  
34 rue Miollis  
75015 PARIS

**- Titulaire pour la psychiatrie :**

Docteur Bernard CORDIER  
Hôpital FOCH  
40 rue WORTH  
92150 SURESNES

### **Suppléants :**

**- Suppléants pour la médecine générale (Médecins généralistes) :**

Dr ARRAGON Jean-Luc  
70, rue de la Liberté  
92150 SURESNES

Dr LAW TO LAGASSE Delphine  
6, avenue de Verdun  
92120 MONTROUGE

Dr LEREUN Yannick  
16, boulevard Emile Zola  
92000 NANTERRE

**- Suppléants par spécialité médicale (Médecins spécialistes) :**

- Gastro-entérologie :

Docteur TUSZYNSKI Thierry  
Cabinet Médical  
3 av. Desfeux  
92100 Boulogne-Billancourt

- Médecine interne :

Docteur NORES Jean-Marc  
Hôpital Raymond Poincaré  
104 Bd Raymond Poincaré  
92380 Garches

- Neurologue :

Docteur Cécile BOUCHARD  
769 avenue du Général Leclerc  
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

- Oncologie médicale et radiothérapie :

Docteur Anne LANGLOIS  
Institut Mutualiste Montsouris  
42 boulevard Jourdan  
75014 PARIS

- Ophtalmologue :

Docteur Pascale JOLY  
47 bis rue de Stalingrad  
92000 NANTERRE

- Psychiatres et Neuropsychiatres :

Docteur Ivan GASMAN  
12 rue Fanny  
92110 CLICHY

Docteur André KLEIN  
Maison Blanche  
24 rue d'Hauteville  
75010 PARIS

Docteur LAFFY-BEAUFILS Béatrice  
Hôpital Corentin-Celton  
4 parvis Corentin- Celton -psychiatrie  
92130 Issy-les-Moulineaux

Docteur MARTIN Pascal  
CMP  
11, rue des vallées  
92290 Châtenay-Malabry

Docteur Dani NOUNEH  
Hôpital FOCH  
40 rue Worth  
92150 SURESNES

Docteur ROCHARD Loys  
3 rue de l'Aigle  
92250 La Garenne-Colombes

Docteur Béatrice SEGALAS-TALOUS  
34 avenue de la Motte-Picquet  
75007 PARIS

- Rééducation et réadaptation fonctionnelle :  
Dr DELONG Christophe  
Cabinet Médical  
Desfeux  
3 av. Desfeux  
92100 Boulogne-Billancourt

- Rhumatologues :  
Dr Alain KONCZATY  
37 rue Scheurer-  
Kestner  
92600 Asnières

**ARTICLE 2 :** L'arrêté DDCS 2015-085 du 2 septembre 2015 désignant les membres du comité médical des Hauts-de-Seine pour une période de trois ans est abrogé ;

**ARTICLE 3 :** Les médecins désignés à l'article 1<sup>er</sup> du présent arrêté sont nommés pour une période de 3 ans ou au plus tard jusqu'à la date de renouvellement de l'arrêté préfectoral portant liste des médecins agréés dans le département des Hauts-de-Seine ;

**ARTICLE 4 :** Le secrétariat du comité médical départemental des Hauts-de-Seine est assuré par un médecin désigné par la directrice départementale de la cohésion sociale ;

**ARTICLE 5 :** Madame la directrice départementale de la cohésion sociale des Hauts-de-Seine est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Nanterre, le 13 février 2019

Le Préfet

Pierre SOUBELET

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**DU**

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

**ISSN 0985 - 5955**

Pour toute correspondance, s'adresser à :

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

Direction de la Coordination des Politiques Publiques  
et de l'Appui Territorial  
Pôle de Coordination des Politiques Interministérielles  
et Ingénierie Territoriale

167/177, Avenue Joliot Curie  
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture  
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

**Directeur de la publication :**

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : [courrier@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:courrier@hauts-de-seine.gouv.fr)

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>